

## **Gilles Deleuze et l'urbanisme : Autonomies urbaines**

11<sup>e</sup> Colloque de la Relève VRM  
Banville, Marie-Sophie  
Maitrise  
Institut d'urbanisme  
Université de Montréal  
Directeur : Juan Torres  
marie-sophie.banville@umontreal.ca

Mon mémoire est une contribution à une approche émergente en urbanisme qui cherche à mettre en dialogue la théorie et la pratique de l'urbanisme et la pensée du philosophe français Gilles Deleuze. Ce qui est présenté ici est extrait d'un travail plus large et cherche à mettre en relief la contribution théorique de ce mémoire au débat en cours.

Au fil des années, les théories et pratiques de l'urbanisme ont été revigorées par leurs contacts avec diverses traditions philosophiques. La pensée marxiste, par exemple, a eu impact considérable sur la façon dont nous considérons l'espace urbain et les interactions sociales qui s'y déroulent. Cette perspective a permis de mettre en lumière les liens étroits qui unissent l'espace urbain et le contexte économique qui le produit (Castells 1977; Harvey 2009; Lefebvre 1970). Dans le même ordre d'idées, la pensée du philosophe Jürgen Habermas a, elle aussi, trouvé un écho favorable en urbanisme en offrant une solide base théorique pour appuyer la pratique d'un urbanisme collaboratif, basé sur la communication et la création de consensus (Forester 1999; Innes 1999; Sandercock 1998).

Depuis quelques années, la pensée de Gilles Deleuze (surtout les travaux coécrits avec Félix Guattari 1972; 1980) commence à s'immiscer dans les débats contemporains en urbanisme. Les travaux de penseurs comme Kim Dovey (2010; 2012), Jean Hillier (2005; 2007; 2011) et Colin McFarlane (2011a; 2011b) constituent les exemples les plus achevés d'une réflexion deleuzienne sur l'urbanisme. Bien que distincts à plusieurs égards, leurs travaux présentent quelques similitudes. Premièrement, ces travaux réintroduisent la notion de complexité et s'apparentent à une révision en profondeur de la théorie des systèmes complexes ayant eu cours en

urbanisme au cours des années 60 et 70. En s'appuyant sur la notion deleuzienne d'*agencement*, ces auteurs conceptualisent la ville comme un système ouvert opérant nécessairement à l'état de déséquilibre. Ainsi, plutôt que de chercher à obtenir une perspective globale sur la complexité de la ville, une perspective deleuzienne sur l'urbanisme cherche à travailler en phase avec l'instabilité fondamentale de l'espace urbain. Deuxièmement, ces auteurs suggèrent que les modèles et les outils couramment utilisés en urbanisme sont inadéquats pour appréhender cette instabilité de l'espace urbain. Ils avancent que nos modèles actuels sont issus d'une pensée transcendante qui conceptualise l'espace à partir de principes supérieurs. Simplement dit, l'urbanisme présente une tendance à opérer à partir d'une idée relativement prédéfinie de la « bonne ville », du « bon environnement » ou de la « bonne gouvernance ». À l'inverse, ils proposent de développer un modèle théorique qui épouserait l'immanence, le devenir, l'impermanence de l'espace urbain. Cette perspective implique de reconsidérer les postulats logés aux racines même de l'intervention urbanistique.

### ***Une éthique immanente***

Si les approches proposées par Dovey, Hillier et McFarlane peuvent, à juste titre, se réclamer de la philosophie de Deleuze, elles laissent néanmoins intouchée une partie très importante de sa pensée : son projet éthique et politique. À cet égard, Mark Purcell (2013a; 2013b) juge problématique cette évacuation de la portée radicale des travaux de Deleuze et Guattari dans leur réception en urbanisme. Il affirme qu'un urbanisme deleuzien ne serait pas simplement plus ouvert à la différence et au changement, ce serait aussi un urbanisme refusant catégoriquement l'État et le capitalisme et cherchant avec force à explorer les possibles en dehors des catégories actuelles. Plus qu'un projet politique, cette invitation à explorer les possibles se retrouve aussi au cœur de l'éthique chez Deleuze. Le projet qui anime ce mémoire est donc d'explorer ce que cette éthique deleuzienne peut apporter à la théorie et la pratique de l'urbanisme.

Chez Deleuze, il n'y a pas de point de vue transcendant, de normes extérieures à partir desquelles il est possible de poser un jugement. Pas d'idées de la bonne ville, d'une bonne place publique, de la bonne gouvernance, etc. Ainsi, cette éthique ne pose pas les questions « Que devons-nous faire ? » ou « Comment devons-nous agir ? ». C'est une éthique qui s'intéresse plutôt à savoir « Que pouvons-nous faire ? », « De quoi sommes-nous capables ? » et « Qu'est-il possible de faire ? ». C'est donc une éthique directement connectée sur nos capacités et nos possibilités d'action et qui est, par conséquent, profondément contextualisée. Il s'agit d'une éthique immanente (Jun et Smith 2011). Pour une action donnée, Deleuze évite de déterminer si celle-ci est intrinsèquement bonne ou mauvaise. Il cherche plutôt à déterminer quel mode d'existence sous-tend cette action : cette action découle-t-elle d'un désir actif d'affirmer ses capacités et d'augmenter ses connexions avec les autres êtres vivants ? Lorsqu'un mode d'existence permet à une personne de déployer ses capacités et d'augmenter son pouvoir d'action au point où celle-ci peut affirmer avoir réellement exploré les limites de ce qu'elle peut faire, ce mode peut être dit immanent. En fait, le déploiement des capacités est, pour Deleuze, profondément lié à notre capacité à établir des connexions avec les autres, à faire rhizome avec le reste du vivant. Si un élément insère un rhizome et le cannibalise de l'intérieur, il tue son potentiel et la vie du même coup. Il s'agit ainsi de créer des connexions qui favorisent l'expression de la vie.

### ***Autonomie : épanouissement d'une éthique immanente***

L'actualisation de nos capacités, centrale au projet éthique chez Deleuze, est une tâche particulièrement ardue lorsque notre environnement limite systématiquement l'expression de ces dernières. Deleuze appelle « organismes » les structures qui régissent actuellement nos expériences humaines (l'État, le marché, les administrations municipales, la bureaucratie, la finance, l'armée, etc.) en modulant la création de nos désirs et en limitant le déploiement de nos capacités. Ce sont des régimes d'hétéronomie où les citoyennes sont dépossédées de leurs pouvoirs et capacités. Or, une éthique immanente ne peut s'épanouir pleinement que dans un

contexte d'autonomie où les citoyennes se réapproprient et actualisent leurs capacités.

Au niveau urbain, je positionne l'urbanisme comme un discours et une pratique hétéronome : elle induit une distance entre les citoyennes et leur capacité à agir sur leur environnement. De plus, l'urbanisme est une pratique actuellement indissociable de ce qui est possiblement le régime hétéronome le plus vaste : l'État. Dans ce contexte, de quoi aurait l'air un urbanisme qui, plutôt que de perpétuer l'hétéronomie de l'État, encourage pleinement l'autonomie des citoyennes ? C'est, à mon sens, cette question fondamentalement éthique que la pensée deleuzienne pose aux urbanistes. Dans la prochaine section, je tente de définir les contours d'une réponse possible à cette question.

### ***Devenir-imperceptible de l'urbanisme***

Un urbanisme s'inscrivant dans une éthique deleuzienne serait un urbanisme qui tend vers sa propre disparition. Pour emprunter les mots de Deleuze et Guattari, ce serait un urbanisme qui cherche à devenir imperceptible. Le devenir-imperceptible, cependant, ne signifie pas la mort, bien au contraire. Deleuze et Guattari positionnent le devenir-imperceptible comme la « fin immanente du devenir » (1980, 342). C'est-à-dire, le moment où nous explorons avec vivacité et créativité ce que nous pouvons au dehors des organismes. L'idée ici n'est pas d'inviter à une abolition irréfléchie et spontanée de l'urbanisme. Mon projet est plutôt d'explorer comment l'urbanisme actuel peut se déterritorialiser, s'ouvrir à plus de connexions, faire rhizome au point où le terme « urbanisme » tomberait lui-même en désuétude ou, plutôt, impliquerait un ensemble de pratiques bien éloignées des pratiques actuelles. Je décline cette déterritorialisation de l'urbanisme à travers six propositions. Ces propositions, toutes ancrées dans une éthique deleuzienne, portent tour à tour sur la pratique urbanistique, les outils de l'urbanisme, l'agir professionnel et les échelles d'intervention concernées. Sans entrer dans les détails de chacune de ces six propositions, je souhaite ici mettre en évidence trois points de contact entre elles.

1. Un urbanisme deleuzien chercherait à favoriser et à protéger les expériences autonomes de la ville qui permettent un déploiement des capacités des citoyennes. Trop souvent, les capacités de consommation et d'utilisation de l'espace ont préséances sur les capacités de création et de transformation de l'espace. Il est aussi important de souligner que certaines initiatives autonomes se déploient dans un contexte d'informalité et qu'une intervention urbanistique, en formalisant cette initiative, porte le risque de réduire l'autonomie des citoyennes en recadrant leurs actions au sein de structures préétablies. En ce sens, cet urbanisme honorerait le désir de certaines d'évoluer au dehors de ces structures et ne chercherait pas systématiquement à recapturer de telles initiatives.
2. De toute évidence, un urbanisme deleuzien ne se situe pas dans une approche « top-down ». Cependant, il ne s'articule pas non plus dans une approche « bottom-up ». Il ne s'agit pas de s'enquérir des désirs des citoyennes et de les faire percoler jusqu'aux sphères décisionnelles. C'est l'idée même d'une structure verticale et arborescente à laquelle Deleuze et Guattari s'opposent. Pour l'urbanisme en tant que pratique, cela signifie d'encourager l'invention de nouvelles structures, d'explorer petit à petit ce à quoi pourrait ressembler une structure rhizomatique dans la gestion d'une ville.
3. Un urbanisme deleuzien envisagerait les différents cadres juridiques de l'urbanisme comme des opportunités pour générer de la jurisprudence et non comme un point de référence pour produire l'espace urbain. En cessant de considérer le cadre juridique de l'urbanisme comme une réalité transcendante à partir de laquelle il est permis de penser l'espace urbain, on l'appréhende plutôt comme un outil dynamique et changeant.

En somme, ces propositions pour un urbanisme deleuzien appuyé sur une éthique immanente visent à ouvrir des brèches –parfois modestes– dans le rapport entre l'urbanisme et l'État. Elles cherchent à problématiser le contrôle que l'urbanisme détient ou souhaite détenir sur la production de l'espace urbain et les moyens qu'il utilise à cette fin.

## Bibliographie

- Castells, Manuel. 1977. *The Urban Question: A Marxist Approach*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. 1972. *Capitalisme et schizophrénie : L'Anti-Oedipe*. Paris: Editions de minuit.
- . 1980. *Capitalisme et Schizophrénie : Mille Plateaux*. Paris: Éditions de Minuit.
- Dovey, Kim. 2010. *Becoming Places Urbanism/architecture/identity/power*. London; New York: Routledge. <http://public.eblib.com/EBLPublic/PublicView.do?ptilD=446777>.
- . 2012. "Informal Urbanism and Complex Adaptive Assemblage." *International Development Planning Review* 34 (4): 349–68. doi:10.3828/idpr.2012.23.
- Forester, John. 1999. *The Deliberative Practitioner: Encouraging Participatory Planning Processes*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Harvey, David. 2009. *Social Justice and the City*. Athens: University of Georgia Press. <http://site.ebrary.com/id/10405168>.
- Hillier, Jean. 2005. "Straddling the Post-Structuralist Abyss: Between Transcendence and Immanence?" *Planning Theory* 4 (3): 271–99. doi:10.1177/1473095205058497.
- . 2007. *Stretching beyond the Horizon: A Multiplanar Theory of Spatial Planning and Governance*. Aldershot, England; Burlington, VT: Ashgate.
- . 2011. "Strategic Navigation across Multiple Planes: Towards a Deleuzean-Inspired Methodology for Strategic Spatial Planning." *Town Planning Review* 82 (5): 503–27. doi:10.3828/tpr.2011.30.
- Innes, Judith, Boohar, David. 1999. "Consensus Building and Complex Adaptive Systems." *Journal of the American Planning Association* 65 (4): 412–23.
- Jun, Nathan J., and Daniel Warren Smith. 2011. *Deleuze and Ethics*. Edinburgh University Press.
- Lefebvre, Henri. 1970. *La révolution urbaine*. [Paris]: Gallimard.
- McFarlane, Colin. 2011a. "The City as Assemblage: Dwelling and Urban Space." *Environment and Planning D: Society and Space* 29 (4): 649–71. doi:10.1068/d4710.
- . 2011b. *Learning the City: Knowledge and Translocal Assemblage*. John Wiley & Sons.
- Purcell, Mark. 2013a. *The Down-Deep Delight of Democracy*. John Wiley & Sons.
- . 2013b. "A New Land: Deleuze and Guattari and Planning." *Planning Theory & Practice* 14 (1): 20–38. doi:10.1080/14649357.2012.761279.
- Sandercock, Leonie. 1998. *Towards Cosmopolis: Planning for Multicultural Cities*. Chichester, England; New York: J. Wiley.